

L'occupation q^{de} S. M^{de} Madame à encore auprès de S. M^{de}
l'Electrice, luy estant le temps vous esire, elle
m'a comendé de vous remercier de sa part de la
roye q^{de} vous avez eue du petit-fils q^{de} Dieu luy adonné
et des vœux q^{de} vo^{us} faites pour un second. et dit q^{de} les
graces du Ciel n'estant jamais tardées elle les attendra
aussy avec la patience qu'il le doit. Elle est bien ayse
q^{de} S. M^{de} vous aye choisy pour le voyage de Boulogne
et s'asseurant q^{de} vous mettez les affaires au meilleur
estat q^{de} la disposition du temps le pourra permettre
elle n'a rien à vous prescrire là dessus. Mais devant
v^{ost} départ elle vous prie d'aller à Brda et
tâcher en toute façon de porter S. M^{de} se remettre
l'academie au point q^{de} S. M^{de} d'Amsterdam
croyoit l'avoir établie et dit qu'il y auroit trop
de honte de laisser perir un edifice fait par
une si eccedente main et sur tout en un temps
qu'il devroit recevoir plus de lustre et de splen
eur et ma comendé par deux ou trois fois de vous
dire de n'en faire l'office avec toute chaleur employant
son non, lors q^{de} vous le jugerez necess^{aire} l'ind. en
un affaire qu'il prend extrêmement à cœur.
Pour le particulier du Sr van Campen et autres
personnes qui sont employez pour la sale du bois
S. M^{de} croit qu'il ny aura rien à ordonner de nouveau
à son devant son retour à la Haye, et en tout

cas, C'ou pourra s'adresser au Sr. Servaentes
de la g. vous proprey, recia noissant en luy
l'habilité requise pour cel. fuit. C'ou
Mons. tout a g'ay a vous dire de la part de
S. A. Madame, et pour le mien en particu-
re vous luy ~~de~~ seulement le croire gre suis.

Monsieur

Vost. tres humble, ce fuy
off. le serviteur

J. de Witt

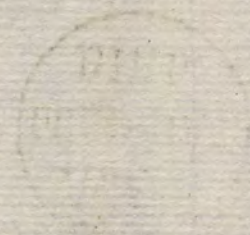
Leves le 20^e May.
1649

197-2
57-287
14-18
256-18

217

le
isole

g



A Monsieur

Monsieur de Zullechem

Sec. de S. A.



A La Haye

